

Assemblée parlementaire de l'OSCE

Assemblée parlementaire de l'OSCE

L'Assemblée parlementaire de l'OSCE, dont le Secrétariat international est installé à Copenhague, représente la dimension parlementaire de l'Organisation. Créée par le Sommet de Paris en 1990 afin d'encourager une participation accrue des parlementaires nationaux aux activités de l'OSCE, l'Assemblée compte aujourd'hui 320 parlementaires. Elle a principalement pour tâche de faciliter le dialogue interparlementaire, aspect important de l'effort global nécessaire pour relever les défis de la démocratie dans l'ensemble de la région de l'OSCE.

2007 a été une année chargée pour l'Assemblée parlementaire de l'OSCE. Celle-ci a tenu trois grandes conférences, en particulier sa 16ème Session annuelle à Kiev, en Ukraine, et la cinquième Conférence économique bisannuelle en Andorre. Elle a également dirigé six missions d'observation des élections de l'OSCE.

Le Président de l'Assemblée, Goran Lenmarker, a beaucoup voyagé pendant toute l'année en effectuant notamment d'importantes visites dans le Caucase, en Asie Centrale, dans les Balkans, en Fédération de Russie et au États-Unis. Il a pris la parole devant l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, le Groupe de coordination des élections du Parlement européen et la Commission Helsinki des États-Unis à Washington, ainsi qu'au Conseil ministériel à Madrid. Il a également fait une déclaration à la *Conférence de l'OSCE sur l'intolérance et la discrimination* tenue à Cordoue (Espagne) en octobre. Le Président Lenmarker et le Secrétaire général Spencer Oliver ont rencontré à deux reprises le Président en exercice, Miguel Angel Moratinos, à Madrid pour s'entretenir de l'observation des élections.

Dialogue interparlementaire

Seizième Session annuelle, Kiev, juillet. La 16ème Session annuelle de l'Assemblée, tenue à Kiev, en Ukraine, avait pour thème la mise en œuvre des engagements de l'OSCE. Cette session de cinq jours a rassemblé des parlementaires de 49 pays et a débouché sur une *Déclaration* contenant des recommandations à l'intention des 56 États participants et des institutions de l'OSCE.

Exprimant le point de vue collectif des parlementaires de l'OSCE, la *Déclaration de Kiev* appuie toutes les initiatives en faveur d'un règlement pacifique des conflits « gelés » en Moldavie et en Géorgie, basé sur les principes de l'intégrité territoriale. Réaffirmant l'importance primordiale des valeurs démocratiques, la *Déclaration* prie instamment la Biélorussie et les gouvernements des autres États participants de poursuivre la mise en œuvre de leurs engagements internationaux.

La *Déclaration* prie instamment tous les États participants de signer et de ratifier le *Traité sur la Charte de l'énergie* et le *Protocole de Kyoto*. Elle appelle à renforcer l'action dans le domaine des migrations et contre la traite des êtres humains, en particulier des enfants, et à démanteler les réseaux criminels qui facilitent l'immigration illégale. Elle contient des dispositions sur les femmes, la paix et la sécurité, les bombes à sous-munitions, la sécurité environnementale, les droits de l'homme et l'intolérance.

La *Déclaration* souligne que l'Assemblée parlementaire constitue l'atout le plus précieux de l'OSCE lorsqu'il s'agit de conférer plus de crédibilité aux efforts déployés par l'Organisation

en vue de promouvoir la démocratie ainsi que de mettre en place des institutions parlementaires et de les améliorer.

Elle réaffirme l'utilité des missions d'observation électorale de l'OSCE et indique que les parlementaires y apportent une large palette d'expériences politiques personnelles et confèrent de la visibilité à ces missions.

Le Président ukrainien Victor Yushchenko et le Président en exercice Moratinos ont pris la parole à cette session.

Réunion d'hiver, Vienne, février. L'Assemblée a tenu sa sixième *Réunion d'hiver* à Vienne, les 22 et 23 février. À cette réunion, la deuxième en importance dans le calendrier de l'Assemblée, ont assisté des parlementaires de 53 États participants. Parmi les intervenants ont figuré le Président Lennmarker, Josep Borrell, Envoyé spécial du Président en exercice de l'OSCE, Barbara Prammer, Présidente du Parlement autrichien, et le Secrétaire général de l'OSCE, Marc Perrin de Brichambaut.

Lors d'un débat centré sur la sécurité énergétique dans l'espace de l'OSCE, de nombreux intervenants ont souligné qu'il était important de trouver des solutions globales assurant la stabilité et la fiabilité, tandis que d'autres ont insisté sur les nouveaux aspects environnementaux de la sécurité énergétique et sur la conservation des combustibles fossiles et les énergies de substitution.

Le Kazakhstan a été officiellement approuvé en tant qu'hôte de la *Session annuelle* de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE en 2008.

Réunion d'automne à Portoroz (Slovénie), septembre/octobre. La Réunion d'automne, tenue à Portoroz (Slovénie) du 29 septembre au 1er octobre, a été constituée par une conférence parlementaire, une réunion du Comité permanent et un *Forum méditerranéen*.

La Conférence parlementaire, organisé dans le cadre de la Troïka parlementaire du Pacte de stabilité pour l'Europe du Sud-Est, avait pour thème *La sécurité à travers la coopération en Europe du Sud-Est : le rôle des parlementaires*. Les séances de la conférence s'intitulaient notamment Décentralisation et gouvernance locale en Europe du Sud-Est ; L'éducation comme fondement sécuritaire : connaître son voisin ; et Coopération régionale en matière de sécurité énergétique.

Le Secrétaire général de l'OSCE a fait au Comité permanent un exposé sur le budget de l'OSCE en soulignant que l'Assemblée, un des organes originels de l'OSCE créés par la Charte de Paris, était « vitale pour l'OSCE ».

Lors du *Forum méditerranéen*, les parlementaires ont concentré leur attention sur la protection des minorités et la non-discrimination dans la région méditerranéenne.

Conférence économique. L'Assemblée a tenu sa cinquième *Conférence économique* bisannuelle à Andorre-la-Vieille (Andorre), du 24 au 26 mai. Près de 100 parlementaires de plus de 30 pays de l'OSCE ont participé à cette conférence consacrée au commerce international et à la sécurité, qui a été inaugurée par le Président du Parlement andorran, Joan Gabriel Estany. Le Président Lennmarker et le Premier Ministre andorran Albert Pintat se sont également adressés aux participants.

Observation des élections

L'Assemblée a continué à jouer un rôle de premier plan dans l'observation des élections dans l'espace de l'OSCE. Elle a déployé plus de 250 observateurs pour observer les élections législatives en Serbie, en Arménie, au Kazakhstan, en Ukraine, en Russie et au Kirghizistan. Pour l'observation d'élections, l'Assemblée coopère souvent avec le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme et avec les autres assemblées parlementaires de la région.

Conformément à la pratique habituelle, le Président en exercice a nommé les hautes personnalités suivantes de l'Assemblée comme coordonateurs spéciaux :

- Le Président Lennmarker a dirigé la Mission d'observation des élections en Serbie ;
- Le Vice-Président Tone Tingsgaard (Suède) a conduit la mission d'observation des élections en Arménie;
- Le Vice-Président de la première Commission générale de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE, le Canadien Consiglio Di Nino, a dirigé la Mission d'observation des élections au Kazakhstan ;
- Le Vice-Président Tingsgaard a également conduit la Mission d'observation des élections en Ukraine;
- Le Vice-Président Kimmo Kiljunen (Finlande) a dirigé la Mission d'observation des élections au Kirghizistan.

Pour les élections russes de décembre 2007, l'Assemblée a constitué une mission d'observation conjointement avec l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, avec la participation du Conseil nordique. Le Président Lennmarker a dirigé la délégation de l'Assemblée.

Représentants spéciaux

Au cours de l'année, le Président Lennmarker a nommé les nouveaux représentants spéciaux de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE dont les noms suivent :

- Hilda Solis, membre du Congrès des États-Unis, Vice-Présidente de la Commission générale de la démocratie, des droits de l'homme et des questions humanitaires de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE, a été nommée Représentante spéciale pour les questions relatives à l'immigration, chargée de stimuler l'intérêt et les débats en ce qui concerne les questions d'immigration au sein de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE.
- Le Sénateur Carlo Vizzini, chef de la délégation italienne auprès de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE, a été nommé Représentant spécial pour la criminalité transnationale organisée, chargé d'assurer la liaison entre l'OSCE et les organismes gouvernementaux luttant contre la criminalité et la corruption transnationales organisées.
- Le Vice-Président Kiljunen a été nommé Représentant spécial pour l'Asie centrale, chargé d'encourager une participation active des parlementaires d'Asie centrale aux activités de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE.

- Christopher Smith, membre du Congrès des États-Unis, a été nommé Représentant spécial pour la traite des êtres humains, chargé de promouvoir le dialogue au sein de l'OSCE sur la façon de lutter contre la traite des êtres humains.

Activités parlementaires sur le terrain

En coopération avec le Conseil nordique, M. Kiljunen, Vice-Président et Représentant spécial pour l'Asie centrale de l'Assemblée, a organisé à Oslo, en décembre, un séminaire sur la coopération parlementaire régionale en Asie centrale.

Mme Anne-Marie Lizin (Belgique), Vice-Présidente et Représentante spéciale pour Guantanamo de l'Assemblée, a effectué une deuxième visite au centre de détention de Guantanamo en juin. Dans son rapport, elle a préconisé la clôture de la base et le transfert des détenus. Elle a fait une déclaration devant le Conseil permanent à Vienne au sujet de sa visite.

Le Groupe de travail de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE sur la Biélorussie, dirigé par l'Allemande Uta Zapf, et la délégation biélorusse auprès de l'Assemblée ont organisé le séminaire intitulé *Possibilités qui s'offrent à la Biélorussie dans le cadre de la politique européenne de voisinage* à Minsk au mois de mars.

Le Président Lennmarker a accompagné le Président en exercice lors d'une visite en Azerbaïdjan et en Arménie en vue d'encourager les parties à parvenir à un accord sur le règlement pacifique du conflit du Haut-Karabakh.

En tant que Présidente de la Troïka parlementaire du Pacte de stabilité pour l'Europe du Sud-Est, l'Assemblée a organisé un séminaire à Belgrade en juin. Le Pacte de stabilité sera remplacé l'an prochain par un Conseil de coopération régionale ayant son siège à Sofia, en Bulgarie.

L'Islandais Petur Blondal, Représentant spécial de l'Assemblée pour le budget de l'OSCE, s'est rendu en Albanie au mois de juillet pour examiner les activités d'une présence de terrain de l'OSCE et évaluer l'utilisation des ressources financières et humaines. Il a également rencontré le Secrétaire général à Vienne.

M. Kiljunen, Vice-Président et Représentant spécial pour l'Asie centrale de l'Assemblée, s'est rendu au Turkménistan en octobre avec le chef de la délégation de la Norvège auprès de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE, M. Morten Hoeglund. Cette visite avait pour objet d'encourager une participation accrue des parlementaires turkmènes aux activités de l'Assemblée.

Président de l'Assemblée Parlementaire :

Goran Lennmarker

www.oscepa.org